

FONCTIONNEMENT

CORNILLE - POCE LES BOIS - ST AUBIN DES LANDES

DATE D'OUVERTURE :

Tous les mercredis en semaine scolaire, du 2 sept 2021 au 29 juin 2022

- Les enfants seront accueillis au centre de loisirs de St Aubin des Landes au sein de l'espace Yokoteck.

LES HORAIRES :

- 7h30 - 8h30 : garderie
- 8h30 - 17h30 : accueil de loisirs
- 17h30 - 18h30 : garderie

LES POSSIBILITES D'INSCRIPTION :

Le matin arrivée entre 7h30 et 9h30, départ entre 11h45 & 12h15

Le matin + repas, arrivée entre 7h30 et 9h30, départ entre 13h15 & 14h

L'am, arrivée entre 13h15 et 14h, départ entre 16h45 à 18h30

L'am + repas, arrivée entre 11h45 & 12h15, départ entre 16h45 & 18h30

La journée, arrivée entre 7h30 & 9h30 et départ entre 16h45 & 18h30

A PREVOIR OBLIGATOIREMENT POUR TOUS :



Sac



Goûter



Casquette



Crème solaire



Chaussons ou
claquettes

Pour les Loustiques :
Un sac avec une tenue de rechange ;
une couverture pour la sieste ; doudou si
besoin.



ANNULATIONS OU ABSENCES :



- Annulation 2 jours possible par période avec une prévenance le jeudi avant 12h pour le mercredi suiv
- En cas de maladie si prévenu le jour même et si un certificat médical est présenté dans la semaine les présences ne seront pas comptabilisées.



Tarifs accueil de loisirs

Quotient familial	0-567	568-800	801-1500	1501 et +
Journée sans repas	8,15 €	8,85 €	9,70 €	10,55 €
1/2 Journée sans repas	6,20 €	6,65 €	7,15 €	7,70 €
Repas	3.90€	3.90€	3.90€	3.90€
1/4h de garderie	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €

Adhésion à l'association du 1er sept 21 au 31 août 2022 :
11 euros /famille

Familles extérieures aux trois communes, majoration de :

1 euros/demi-journée

2 euros /journée



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Mercredi 8/09			Mercredi 15/09			Mercredi 22/09			Mercredi 29/09		
M	R	A M	M	R	A M	M	R	A M	M	R	A M

Mercredi 6/10			Mercredi 13/10			Mercredi 20/10		
M	R	A M	M	R	A M	M	R	A M

- Merci de cocher les journées que vous souhaitez réserver.
- Pour les nouveaux inscrits, il est possible de prendre rdv pour visiter la structure avant le 1er mercredi d'accueil.
- Pour les inscriptions ponctuelles, vous pouvez faire vos réservations au plus tard le jeudi 12h pour le mercredi suivant sous réserve des places disponibles
- **Pour les annulations, elles doivent être faites, au plus tard, par mail le jeudi 12h pour le mercredi suivant. Vous avez la possibilité d'annuler uniquement 2 jours par période, au delà les réservations seront facturées.**
- Activités sportives : si vous souhaitez que votre enfant quitte l'accueil de loisirs pour se rendre à son activité sportive, merci de compléter l'autorisation parentale ci-jointe et nous la transmettre au plus tard 8 jours avant le démarrage des activités.

Signature :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Mr/Mmereprésentant
légal de l'enfant
autorise Mr/Mme..... , à
récupérer mon enfant à l'accueil de loisirs àh....., et à le ramener
à l'accueil de loisirs àh....., pour l'emmener à son activité
extrascolaire.

J'ai bien pris note que l'AIAJ n'est plus responsable de mon enfant à compter de
son départ et ce jusqu'à son retour effectif sur la structure, même en cas de
retard ou de non-retour de
l'enfant.

Le/2021

A

Signature :